



VIOLENCES ENTRE DEUX DETENUS MINEURS

Un Surveillant Stagiaire en paye le prix

Ce 28 septembre 2023, lors du repas au quartier mineur, un détenu sort de sa cellule une poêle à la main, pour en découdre avec l'auxiliaire d'étage. Notre jeune collègue s'interpose dans la bagarre et reçoit des coups au visage.

Quand l'alarme est donnée, impossible à la première Surveillante et à l'officier d'intervenir car les portes ne s'ouvrent pas, malgré les appels incessants par le moyen de communication.

La frustration fut immense et la colère au maximum !!

Notre organisation syndicale avait pourtant alerté notre direction sur le danger que représentait l'absence d'un PIC au quartier Mineur et avait demandé l'installation ouverture manuelle à cause du manque d'effectif récurrent sur ce quartier, lors du CSA le 13 Juin 2023. Mais aussi un projet fut déposé par l'encadrement au premier semestre et discuté en audience avec la Direction.

Depuis le dernier incident du 26/08/2023, Nous déplorons que rien n'a changé, il n'y toujours pas d'agent au PIC et que l'ouverture des portes lors des incidents dans ce quartier reste problématique.

Les jeunes mineurs sont un publics irresponsable et impulsif ce qui représente un réel danger pour les personnels.

FO Justice demande que les sanctions pénales et disciplinaires envers ces deux détenus soient exemplaires.

FO Justice félicite tous les personnels et l'encadrement, qui sont intervenus lors de cet incident.

FO Justice souhaite un prompt rétablissement à nos collègues.

